

Plan d'action / Objectif prioritaire

A2 - CADRE DE VIE

DOMAINE : 4 - SOCIO-CULTUREL

SECTEUR : 4.4. - CONDITIONS D'HABITAT  
4.3 - CULTURE, LOISIRS, SPORTS

**Contexte :**

- A l'heure de la globalisation un besoin important de maintien d'une vie locale de qualité s'avère nécessaire pour éviter un déséquilibre ou un déracinement.

**Objectif :**

- Maintenir un cadre de vie attractif dans l'ensemble de la région en soutenant plus particulièrement les prestataires culturels et sociaux.

**Programmes / Projets :**

- A.2.1. Réseau régional des prestataires culturels
- A.2.2. Qualité espaces de vie ville et villages